

La note obtenue à l'épreuve pratique professionnelle est décisive dans le succès au baccalauréat professionnel

■ **Les candidats** au baccalauréat professionnel 2014 obtiennent une moyenne générale de 11,2 à l'issue du premier groupe d'épreuves. Plus de 75 % sont diplômés sans rattrapage. Comme dans les voies générale et technologique, les jurys avantagent les candidats très proches de la moyenne ou d'une mention. Mais ils ne sont pas favorisés pour accéder à l'oral de rattrapage, contrairement à leurs camarades de la voie générale.

Le succès au baccalauréat des candidats est principalement dû à l'épreuve pratique professionnelle, à fort coefficient, dans laquelle les résultats sont les meilleurs. L'ensemble des épreuves professionnelles représentent 60 à 70 % du total des coefficients.

Les filles obtiennent de meilleurs résultats que les garçons, quel que soit le secteur.

Juliette Robin et Fanny Thomas,
DEPP-B1

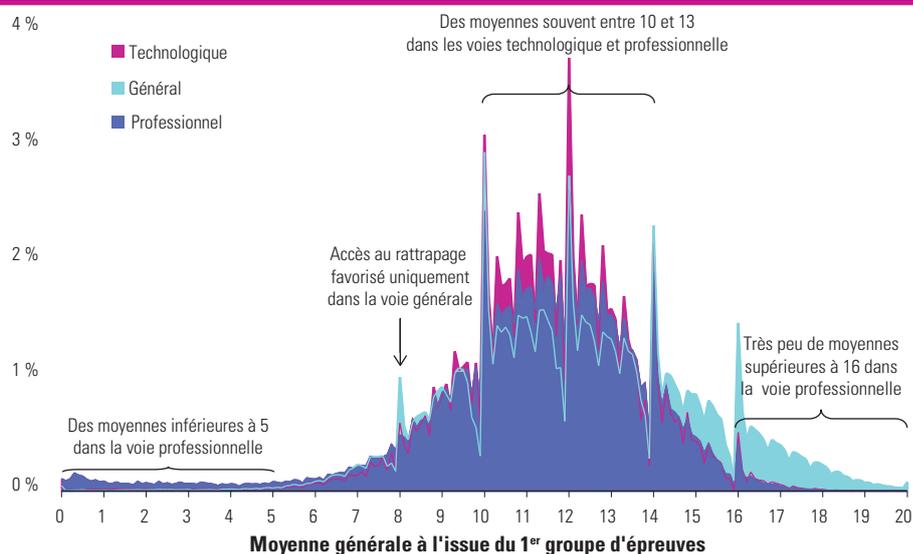
Les jurys favorisent moins l'accès au rattrapage pour les candidats au baccalauréat professionnel

À la session 2014, 200 000 candidats se présentent au baccalauréat professionnel, hors spécialités agricoles. Ils sont 336 000 dans la voie générale et 136 000 dans la voie technologique (hors STAV¹). On constate que les moyennes

des candidats se situent pour beaucoup à 8, 10, 12, 14 et 16, chiffres qui correspondent à l'accès au rattrapage, ou à l'obtention du diplôme ou d'une mention. Ceci est dû au travail du jury qui ajuste les moyennes des candidats en fonction du livret scolaire. Dans la voie générale, la moyenne peut être aug-

1. STAV : sciences et technologies de l'agronomie et du vivant. Ce baccalauréat se prépare en lycée agricole.

1 – Distribution de la moyenne générale au baccalauréat selon la voie, session 2014



Champ : France métropolitaine + DOM. Spécialités relevant du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

Source : MENESR-DEPP, Système d'information Ocean.

Directrice de la publication : Catherine Moisan
Secrétaire de rédaction : Marc Saillard
Maquettiste : Anthony Fruchart
Impression : DEPP/DVE
ISSN 1286-9392
Département de la valorisation et de l'édition
61-65, rue Dutot – 75732 Paris Cedex 15

mentée d'un à trois dixièmes de point, contre un dixième dans les voies technologique et professionnelle (FIGURE 1). Au baccalauréat général, les jurys arrondissent la moyenne d'une partie des candidats à 8/20 pour leur permettre d'accéder à l'oral de rattrapage. Cet avantage n'est pas observé dans les voies professionnelle et technologique, où l'arrondi à 10/20 est le plus fréquent. Quel que soit le baccalauréat, les notes rondes de 12, 14 et 16/20 se détachent. Elles correspondent aux seuils déterminant l'obtention de mentions.

À l'issue des épreuves du premier groupe, les bacheliers professionnels ont une moyenne générale de 11,2 contre 11,5 pour les bacheliers technologiques. Les candidats des séries générales obtiennent les meilleurs résultats avec 12,1 de moyenne générale. La moyenne des notes obtenues par les bacheliers professionnels se concentre entre 10 et 13. Les notes moyennes ne diffèrent pas beaucoup pour les bacheliers technologiques. Au baccalauréat général, un candidat sur quatre a au moins 14/20 de moyenne contre seulement un sur huit dans les séries professionnelles et technologiques. Par ailleurs, la voie professionnelle se caractérise par des notes basses plus fréquentes : 3,6 % des candidats obtiennent un résultat inférieur à 5/20, contre 0,5 % dans les séries technologiques et générales.

Les candidats au baccalauréat professionnel qui ont obtenu une moyenne générale d'au moins 10/20 sont admis dès le premier groupe. Plus de 75 % sont dans ce cas (FIGURE 2, voir « en savoir plus »). Pour ceux dont la moyenne est

comprise entre 8 et 10/20 et dont la note à l'épreuve pratique professionnelle est au moins égale à 10/20, il est possible de passer une épreuve de rattrapage, dite « épreuve de contrôle ». C'est le cas de 11 % des candidats qui se sont présentés au premier groupe d'épreuves.

Enfin, 13 % des candidats sont éliminés ou refusés à l'issue des premières délibérations. 5 % des candidats sont éliminés parce qu'ils ont été absents à l'une des épreuves obligatoires. Les 8 % restants sont refusés à l'issue du premier groupe faute de notes suffisantes : la moitié a moins de 8 de moyenne générale, l'autre moitié a moins de 10/20 à l'épreuve pratique professionnelle malgré une moyenne générale comprise entre 8 et 10/20.

Les épreuves professionnelles ont un poids de 60 à 70 %

Selon la spécialité préparée, les coefficients des trois épreuves professionnelles et techniques varient sensiblement (FIGURE 3 et voir « RÉGLEMENTATION »). Cependant, pour l'ensemble des spécialités, les matières professionnelles ont des coefficients plus importants que les matières générales. Ces enseignements ont un poids oscillant entre 60 et 70 % du total des coefficients.

L'épreuve pratique professionnelle est une épreuve à fort coefficient. Son poids est proche de 35 % pour les spécialités du secteur de la production et varie entre 20 et 35 % pour celles des services.

Les quatre épreuves du « bloc général » ont un poids un peu plus élevé dans les

spécialités du domaine des services (30 ou 40 % contre 30 % pour les spécialités du domaine de la production).

Un succès principalement dû à l'épreuve pratique professionnelle

Le diplôme du baccalauréat professionnel est délivré aux candidats présents à l'ensemble des épreuves (sauf dispenses accordées) et ayant obtenu une moyenne générale égale ou supérieure à 10/20. Ainsi, à l'issue du premier groupe d'épreuves, les trois quarts des candidats sont admis. Un peu plus de la moitié des candidats sont admis car ils obtiennent au moins 10 de moyenne à la fois dans le « bloc professionnel » et dans le « général » (FIGURE 4). 17 % des candidats obtiennent leur diplôme dès le premier groupe de délibération malgré un résultat inférieur à la moyenne dans les épreuves générales. Seulement 3 % décrochent leur diplôme en obtenant un résultat inférieur à 10/20 dans le groupe d'épreuves professionnelles. Et moins de 2 % sont lauréats sans pour autant avoir la moyenne à l'épreuve pratique professionnelle.

Afin d'étudier l'influence d'une épreuve sur la réussite au premier groupe du baccalauréat, une méthode consiste à recalculer, pour tous les candidats, une moyenne générale fictive en tenant compte uniquement des notes obtenues aux six autres épreuves obligatoires. On peut alors déterminer un taux de succès fictif. L'écart avec le taux de

4 – Distribution des candidats selon leur décision au premier groupe et leur moyenne aux épreuves professionnelles et générales, session 2014 (%)

	Reçu	Refusé
Bloc pro. et général ≥ 10	54,1	0,0
Bloc pro. ≥ 10 et bloc général < 10	17,1	4,5
Bloc pro. < 10 et bloc général ≥ 10	2,7	3,2
Bloc pro. et général < 10	0,0	12,4
Détail non connu	1,7	4,3
Ensemble	75,5	24,5

Lecture : 4,5 % des candidats au baccalauréat professionnel sont refusés avec une moyenne aux épreuves professionnelles supérieure ou égale à 10 et une moyenne inférieure à 10 aux épreuves générales.

Champ : France métropolitaine + DOM. Spécialités relevant du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

Source : MENESR-DEPP, Système d'information Ocean.

3 – Réglementation des épreuves du baccalauréat professionnel

Épreuves	Selon la spécialité	
	Coefficient	Poids (%)
E1, E2, E3 - Épreuves d'enseignements professionnels et techniques liés à la spécialité	15 à 21	60 à 70
E1 - Épreuve scientifique et technique	2 à 7	5 à 25
E2 - Épreuve technologique	3 à 8	10 à 30
E3 - Épreuve pratique prenant en compte la formation en milieu professionnel	5 à 10	20 à 35
E4, E5, E6, E7 - Épreuves d'enseignements généraux	9 à 11	30 à 40
E4 - Épreuve de langues vivantes	2 à 4	5 à 15
E5 - Épreuve de français, histoire-géographie, éducation civique	5	15 à 20
E6 - Épreuve d'arts appliqués et cultures artistiques	1	5
E7 - Épreuve d'éducation physique et sportive	1	5
Total	26 à 30	100

Champ : France métropolitaine + DOM. Spécialités relevant du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

Source : MENESR-DEPP, Système d'information Ocean.

5 – Influence des épreuves sur le succès au premier groupe du baccalauréat professionnel, session 2014

	Taux de succès au 1 ^{er} groupe (%)	Écart avec le taux de succès brut au 1 ^{er} groupe (points)
Avec les 7 épreuves (brut)	75,5	
sans...		
l'épreuve scientifique et technique	75,6	+0,1
l'épreuve technologique	79,3	+3,8
l'épreuve pratique prenant en compte la formation en milieu professionnel	61,8	-13,7
Ensemble des épreuves professionnelles	60,9	-14,6
l'épreuve de langues vivantes	76,2	+0,6
l'épreuve de français, histoire-géographie, éducation civique	78,2	+2,7
l'épreuve d'arts appliqués et cultures artistiques	74,7	-0,8
l'épreuve d'éducation physique et sportive	74,0	-1,6
Ensemble des épreuves d'enseignements généraux	77,6	+2,0

Lecture : 75,5 % des candidats au baccalauréat professionnel obtiennent le diplôme dès le premier groupe. S'ils ne passaient pas l'épreuve pratique professionnelle, ils ne seraient que 61,8 % à obtenir le baccalauréat dès le premier groupe, soit 13,7 points de moins qu'en situation réelle, c'est-à-dire quand ils passent les sept épreuves.

Champ : France métropolitaine + DOM. Spécialités relevant du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Source : MENESR-DEPP, Système d'information Ocean.

succès réellement observé, 75,5 % à la session 2014, permet d'apprécier l'effet de l'épreuve sur la réussite au premier groupe. Ainsi, si le taux de succès fictif est supérieur au taux observé, l'épreuve considérée dessert les candidats dans l'obtention du diplôme. Dans le cas contraire, elle les avantage.

Les épreuves professionnelles participent de façon très importante à l'obtention du baccalauréat professionnel dès le premier groupe. Sans elles en effet, le taux de succès au premier groupe serait bien plus bas : 60,9 % contre 75,5 % avec les sept épreuves, soit 14,6 points de moins (FIGURE 5). Cet écart est largement imputable à l'épreuve pratique professionnelle, qui bénéficie moins au succès des garçons et des candidats en formation continue. L'épreuve technologique a par contre un effet inverse et de moindre ampleur : sans cette épreuve, le taux de succès au premier groupe serait supérieur de 3,8 points. L'écart est plus important chez les garçons et les candidats individuels.

À l'inverse, si les candidats ne passaient pas les épreuves générales, ils seraient plus nombreux à obtenir le baccalauréat dès le premier groupe. Le taux de succès serait supérieur de 2 points, essentiellement du fait de l'épreuve de français, histoire-géographie et éducation civique, qui dessert davantage les filles et les candidats individuels dans l'obtention

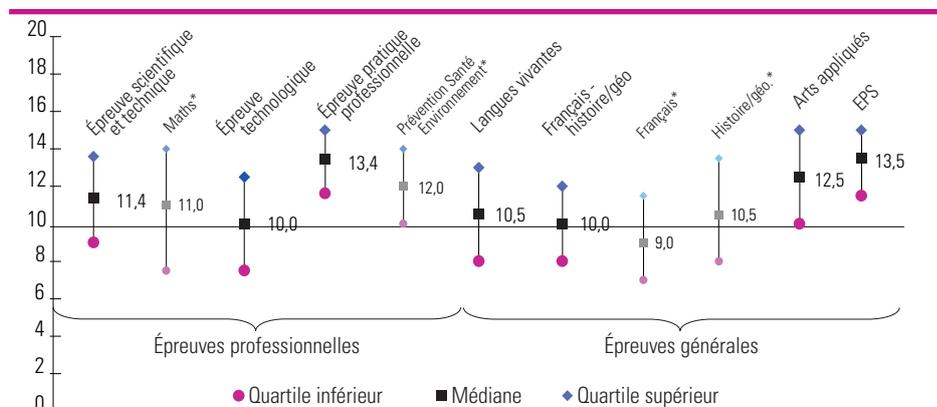
du baccalauréat professionnel au premier groupe.

De grandes disparités entre les différentes épreuves

Les candidats obtiennent de meilleurs résultats dans les matières professionnelles : la moitié d'entre eux a au moins 12/20 contre 10,8 dans les matières générales.

Les résultats sont hétérogènes au sein du bloc « professionnel » : l'épreuve pratique professionnelle est la mieux réussie, loin devant celle de technologie, pour laquelle 7,7 % des candidats obtiennent

6 – Distribution des notes obtenues au premier groupe du baccalauréat professionnel, session 2014



* Sous-épreuve.

Lecture : la moitié des candidats obtient au moins 11,4 à l'épreuve scientifique et technique. Un quart des candidats a moins de 9 à cette épreuve et un quart obtient plus de 13,6.

Champ : France métropolitaine + DOM. Spécialités relevant du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Source : MENESR-DEPP, Système d'information Ocean.

moins de 5/20 (FIGURE 6). Les résultats obtenus à l'épreuve de mathématiques sont les plus dispersés : pour la moitié des candidats, les notes s'étendent de 7,5 à 14.

Les disparités sont également importantes parmi les épreuves générales. L'éducation physique et sportive (EPS) est aussi bien réussie que l'épreuve pratique professionnelle : la moitié des candidats ont au moins 13,5. En arts appliqués, la médiane se situe juste un point plus bas, et autour de 10 pour les autres épreuves. L'épreuve de français et histoire-géographie est la moins bien réussie, et tout particulièrement la sous-épreuve de français avec une médiane de 9. De plus, seul un quart des candidats obtient plus de 11,5 à cette épreuve.

Les candidats au baccalauréat professionnel peuvent choisir de s'inscrire à une épreuve facultative de langue vivante en plus des sept épreuves obligatoires. S'ils obtiennent plus de 10/20, cette option leur apportera des points qui viendront s'ajouter à ceux obtenus grâce aux épreuves obligatoires. Moins d'un candidat sur dix a fait ce choix. Parmi eux, sept sur dix en profitent en obtenant une note supérieure à 10. La moitié a même au moins 12/20.

Les filles obtiennent de meilleurs résultats

Parmi les candidats au baccalauréat professionnel, les garçons sont plus

nombreux que les filles (56 % contre 44 %). Le choix de la spécialité du baccalauréat professionnel est très sexué : les filles s'orientent massivement vers les spécialités des services, tandis que les garçons préfèrent celles de la production.

Les filles obtiennent des résultats souvent meilleurs que ceux des garçons : la moitié d'entre elles ont au moins 11,8 de moyenne contre 11,3 pour les garçons (FIGURE 7, voir « en savoir plus »). Les différences entre sexes sont encore plus marquées à l'intérieur de chacun des secteurs de spécialités professionnelles : les filles réussissent mieux que les garçons dans les spécialités de la production et dans celles des services. Par contre, entre secteurs, les candidats de même sexe ont des résultats comparables.

Les notes du « bloc général » sont très proches, quel que soit le sexe et le secteur. Celles du « bloc professionnel » sont plus élevées chez les filles que chez les garçons.

Pour les épreuves d'histoire-géographie, de technologie et de pratique professionnelle, les différences entre sexes ne vont pas dans le même sens d'un secteur à l'autre. En histoire-géographie, les notes des garçons sont plus élevées que celles des filles dans le secteur des services, tandis que les résultats sont proches en production. Les filles obtiennent de meilleurs résultats en technologie que les garçons parmi les candidats des spécialités de la pro-

duction. Dans les services, les résultats sont proches : à l'épreuve pratique professionnelle, les filles obtiennent les meilleures notes, plus élevées que celles de leurs consœurs de la production et encore plus que celles des garçons de ce dernier secteur.

Les domaines de spécialités se distinguent par les résultats aux épreuves professionnelles

À l'intérieur de chaque secteur, les spécialités sont regroupées en domaines. La moyenne générale varie peu d'un domaine à l'autre. À l'épreuve pratique professionnelle, 1,6 point sépare les candidats du domaine « Services aux personnes » (14,2) de ceux du domaine « Mécanique, électricité, électronique » (12,6) (FIGURE 8, voir « en savoir plus »). De même, les candidats du domaine « Matériaux souples » obtiennent 1,7 point de plus que ceux des domaines « Mécanique, électricité, électronique » et « Communication et information » à l'épreuve scientifique et technique. L'écart le plus important apparaît à l'épreuve technologique où les candidats du domaine « Matériaux souples » obtiennent 2,3 points de plus que ceux du domaine « Génie civil, constructions et bois ». Cette différence traduit la meilleure réussite des filles largement majoritaires dans ces spécialités. Dans les épreuves générales, les écarts des notes médianes ne dépassent pas 1 point entre les domaines de spéciali-

tés, sauf à l'épreuve d'arts appliqués et cultures artistiques où 1,5 point sépare les candidats du domaine « Mécanique, électricité, électronique » de ceux des domaines « Matériaux souples » et « Services aux personnes ».

Les candidats en formation continue, plus âgés, obtiennent les meilleurs résultats

Les candidats au baccalauréat professionnel sont majoritairement sous statut scolaire (170 000 sur 200 000 candidats). Les apprentis forment une catégorie importante en rassemblant moins de 21 000 candidats. Puis, 6 000 candidats se présentent dans le cadre de la formation continue et 3 000 en individuel. Moins de 300 candidats passent l'examen en enseignement à distance. Les candidats scolaires sont plus jeunes que les autres candidats. Plus de 75 % d'entre eux ont moins de 20 ans. À l'opposé, un peu moins de 50 % des candidats en formation continue ont plus de 25 ans. Entre ces deux catégories, près de huit candidats individuels sur dix et la moitié des apprentis et des candidats en enseignement à distance ont entre 20 et 25 ans.

Que les candidats soient apprentis, en enseignement à distance ou en formation continue, plus ils sont âgés, mieux ils réussissent. À l'inverse, les candidats scolaires de 20 ans ou plus réussissent moins bien que les plus jeunes. Les candidats individuels, principalement âgés de 20 à 25 ans, obtiennent des résultats toujours inférieurs à ceux des autres candidats. ■

RÉGLEMENTATION

Décliné en près de 90 spécialités (hors agricoles), le diplôme du baccalauréat professionnel est régi par un règlement d'examen propre à chaque spécialité qui définit la nature des épreuves, leur durée, leur coefficient et les modalités de passage. Cependant, quelle que soit la spécialité de baccalauréat professionnel préparée, l'examen comprend sept épreuves dont trois basées sur la maîtrise des techniques professionnelles liées à la spécialité et quatre d'enseignements généraux. Les quatre épreuves « générales » constituant un tronc commun à l'ensemble des spécialités sont :

- langue(s) vivante(s) ;
- français, histoire-géographie et éducation civique ;
- arts appliqués et cultures artistiques ;
- éducation physique et sportive (EPS).

Parmi les épreuves d'enseignements professionnels et techniques propres à la spécialité, la formation en milieu professionnel (épreuve pratique professionnelle) est prise en compte. Dans toutes les spécialités, les candidats passent les sous-épreuves « Mathématiques » et « Prévention-santé-environnement ».

Les candidats inscrits dans des établissements publics ou privés sous contrat, qu'ils soient sous statut scolaire, en apprentissage ou en formation continue, passent toutes leurs épreuves par contrôle continu en cours de formation (CCF) à l'exception de celle de français, histoire-géographie et éducation civique qui fait l'objet d'un examen ponctuel en fin d'année. Les autres candidats passent l'intégralité des épreuves par examen ponctuel.

en savoir plus

⊕ « Résultats définitifs de la session 2014 du baccalauréat : la voie professionnelle représente désormais un tiers des candidats », *Note d'Information*, n° 08, MENESR-DEPP, mars 2015.

⊕ « Examens professionnels du second degré - Session 2014 : plus de 80 % de réussite », *Note d'Information*, n° 11, MENESR-DEPP, mars 2015.

⊕ Pour accéder aux FIGURES 2, 7 et 8, voir la rubrique « Télécharger les données : tableaux et graphiques au format Excel ».

www.education.gouv.fr/statistiques
depp.documentation@education.gouv.fr